

SECRETERIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

Decret n° 85/109 du 11/4/85
portant nomination de Directeurs Régionaux du
Commerce et de la Consommation,

LE PREMIER MINISTRE

Vu la Constitution du 4 Juillet 1974 ;

Vu la loi n° 76/14 du 7 Décembre 1974 portant ratification de
l'ordonnance n° 46/14 du 2 Août 1974 portant modification de certaines dispositions
de la Constitution ;

Vu le Decret n° 7/5 du 7 Août 1974 portant nomination du Premier
Ministre ;

Vu le Decret n° 7/5 du 13 Août 1974 portant nomination des Membres
du Gouvernement ;

Vu le Decret n° 7/5 du 20 Août 1974 relatif aux intérim des
Membres du Gouvernement ;

Vu le Decret n° 2/5 du 11 Juin 1974 fixant les indemnités de
fonctions allouées à certains responsables administratifs ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

DECRETE :

Article 1er. - Sont nommés Directeurs Régionaux du Commerce et de Consommation :

- Région du Kouilou : MISSANGE MOUSSA Administrateur des S.F de 4e échelon ;
- Région du Niari : LILIBI JOE Administrateur des S.F de 4e échelon ;
- Région du Plateau : MOUNA Athanase Administrateur de 1er échelon
- Région de la Cuvette : MOUNA Administrateur des S.F de 1er échelon ;
- Région de la Sangha : MOUNA Athanase Administrateur des S.F de 2e échelon ;

- Région de la Likiepala : GEDAMU Nienveni Administrateur des SAF de 1er Schelon ;
- Région de la Pongwer : NGUMU Marcel Adjudant de l'Armée Nationale Populaire ;
- Région de la Lohouou : EKECHU Antoine Administrateur des SAF de 3e Schelon ;

Article 2.— Les intéressés percevront les indemnités de fonction prévues par le décret n° 64/595 susvisé.

Article 3.— Sont abrogées, toutes les dispositions antérieures contraires au présent décret.

Article 4.— Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de service des intéressés, sera enregistré publié au journal officiel et communiqué partout où besoin sera./.

Fait à Brazzaville, le 11 AVRIL 1985

par le Premier Ministre,
le Ministre du Commerce et
de la Consommation,


Ambroise GABOUELE.

le Ministre des Finances
et du Budget,


Itihi Gessotsamba LAKOUDEOU.


Edouard P. UNGUI.

Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la
Sécurité de la Fonction Publique et de
la Prévoyance Sociale,


Bernard GOMBO MITSIGA.